

CaP Finistère

Penn Ar Bed



L'hebdomadaire de la Fédération du Finistère du Parti Socialiste
habilité à publier les annonces légales et judiciaires - ISSN 1269-0791 - 0,50 euro

N° 939
VENDREDI 13 JANVIER 2012

Dispensé de timbrage BREST CTC

Des vœux en trois dates

Le 5 janvier, Pierre Maille présentait ses vœux aux partenaires du Conseil général, à la Maison du Département, à Quimper. A cette occasion, le président du Conseil général a évoqué trois dates, « trois événements dont la commémoration en 2012, nous ramène à quelques sujets importants de notre actualité ».

dont les responsabilités n'ont pas cessé de croître pour en faire le pilier des solidarités avec les hommes comme avec les territoires.

Nos collectivités locales jouent un rôle encore plus indispensable en période de crise :

- Ce sont elles qui organisent le service public de proximité, ciment de la cohésion sociale ;
- Les investissements qu'elles réalisent, contribuent de façon forte à l'activité économique et à l'emploi.

Aujourd'hui, leur action est dénigrée, leurs moyens réduits. J'aspire à un changement qui relance la décentralisation et la dynamique des collectivités locales au service de nos territoires et de leurs habitants.

Trois dates, trois dimensions, le Monde, l'Europe, notre territoire avec un fil conducteur commun : nous devons faire, ensemble autrement, si nous voulons faire converger nos efforts pour être plus solidaires et plus efficaces.

« Janvier 2002 : il y a dix ans, l'Euro était mis en service. Anniversaire un peu triste, tant l'Europe traverse une crise sévère. Faut-il accuser les banques, les marchés spéculatifs ou les agences de notation ? Ou appeler au changement en dépassant des visions nationales pour construire, enfin, non pas une Europe-marché, mais une Europe-puissance dotée d'une unité de commandement et d'une gouvernance budgétaire qui accompagne la croissance. Alors nos dirigeants cesseront de faire désespérer de l'Europe en se limitant à additionner les plans de rigueur.

Juin 1992 : il y a 20 ans, au sommet de la Terre à Rio, 178 nations et des milliers d'ONG, ont pris conscience de l'urgence à concilier développement et environnement et à lutter contre le réchauffement climatique. Rio a été le point de départ de la promotion mondiale du Développement durable et de la mise en place des programmes d'action, nos Agendas 21.

L'urgence est encore plus forte, aujourd'hui, à agir autrement, à agir ensemble, de l'échelle locale à l'échelle planétaire.

Mars 1982 : il y a 30 ans, les lois de décentralisation faisaient du Département une collectivité de pleine compétence,



« Plus solidaires et plus efficaces »

Le Conseil général s'y efforce dans ses propres actions comme dans ses partenariats avec les acteurs du Finistère. C'est aussi le message porté par la marque Finistère à laquelle nombre d'entre vous avez adhéré. »

**CAP
FINISTÈRE**

26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER

DÉPOSÉ LE 12/01/2012



Dossier de la semaine

Santé : les vrais enjeux



Vie de la Fédération

Primaires : premières leçons du scrutin



Interview

École : des vœux démagogiques

Avec Jacques Christien

Hongrie, la honte

La Hongrie, pays membre de l'Union européenne, vient d'adopter une nouvelle constitution particulièrement inquiétante pour les droits démocratiques.

Le peuple hongrois connaît, particulièrement, le prix de la liberté et de la démocratie. Il doit être activement soutenu dans cette épreuve.

Il n'est pas acceptable, qui plus est au cœur de l'Union européenne, que les principes fondateurs de l'Europe soient mis en cause : la liberté, la démocratie, l'État de droit, le pluralisme politique.

Les institutions européennes et les États membres, doivent prendre toutes les mesures nécessaires et prévues par les traités pour faire respecter les droits démocratiques du peuple hongrois, ami et partenaire de notre Union.

« Class actions »



La conférence du 4 janvier au Mac Orlan à Brest n'était pas, stricto sensu, une réunion électorale. Il s'agissait plutôt de croiser deux regards autour d'une problématique importante pour les Français : la confiance qu'ils peuvent, ou non, accorder aux laboratoires pharmaceutiques et, plus généralement, aux instances médicales.

A cet égard, le témoignage d'Irène Frachon, pneumologue à l'hôpital de Brest et auteure de « Médiator 150 mg » qui a révélé le scandale de ce médicament, est particulièrement important.

Irène Frachon ne condamne pas l'ensemble de l'industrie pharmaceutique et explique qu'il ne faut pas faire preuve de manichéisme. Bien sûr, elle dénonce les méthodes des laboratoires Servier qui ont mis sur le marché le Médiator et qui ont tout fait pour prolonger, le plus longtemps possible, sa commercialisation.

Mais, à partir de sa propre expérience de praticienne, elle explique que le simplisme n'est pas de mise. Grâce à une coopération avec des laboratoires, elle a pu effectuer des recherches sur des maladies rares. « Sans leur soutien financier, nous n'aurions pas eu les moyens de poursuivre nos recherches », a-t-elle rappelé. Mais, les tensions commencent à apparaître lorsque des concurrents travaillent sur les mêmes molécules. Là, les financiers commencent à se faire plus pressants. Alors que faut-il faire ? Rester à l'écart, pour rester « propres », au risque de ne pas pouvoir mener de recherches ?

Pour Irène Frachon, la solution passe par la déontologie des médecins mais, surtout, par la mise en place de procédures identiques à celles qui existent aux États-Unis, sous le terme de « Class actions ». Il s'agirait, pour des victimes d'un médicament, de pouvoir s'unir pour demander des comptes au laboratoire responsable. En France, il faut au moins dix ans de procédures longues et coûteuses pour que les victimes soient indemnisées. Aux États-Unis, la menace des « Class actions » est assez dissuasive pour que les laboratoires soient très attentifs aux effets secondaires de leurs médicaments. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si les laboratoires Servier ne sont pas présents aux États-Unis.

Santé : les vrais enjeux

La santé sera un des thèmes majeurs de la campagne présidentielle. Marisol Touraine, chargée de cette question au secrétariat national du Parti Socialiste et au sein de l'équipe de campagne de François Hollande, était à Brest le 4 janvier, pour en débattre, à l'occasion d'une conférence-débat, avec Irène Frachon, organisée par la Fédération du Finistère.



Plus de 300 personnes au Mac Orlan

« Il s'agissait au départ de présenter à Marisol Touraine les travaux du BREIS santé, le groupe régional qui, depuis plusieurs mois, planche sur ces questions », a expliqué Isabelle Melscoët, devant près de 300 personnes, salle Mac Orlan. « Mais, les contraintes d'agenda ne nous ont pas permis de le faire ». La secrétaire fédérale a remercié Marisol Touraine d'avoir trouvé du temps pour venir dans le Finistère et a annoncé que le député Gérard Bapt, spécialiste lui aussi des questions de santé, est invité à venir dans le Finistère pour rencontrer les membres du BREIS santé et échanger avec eux sur leurs publications.

« La santé fait partie, avec l'emploi et le pouvoir d'achat des priorités des Français », a rappelé Marisol Touraine qui a bien précisé que cette question ne pouvait pas se limiter à un débat technique sur les comptes de la sécurité sociale. C'est ce que cherche à faire la droite mais, c'est bien de santé que veulent entendre parler les Français.

Un des grands enjeux sera de rendre la confiance envers les institutions médicales. A cet égard, le scandale du Médiator est très révélateur. Un produit, qui doit permettre à des patients d'aller mieux se

transforme en poison. Et celle qui dénonce cette situation passe des années à convaincre les autorités médicales qu'il faut retirer ce produit de la vente (voir encadré). Mais, on peut aussi citer en exemple la campagne de vaccination contre la grippe H5N1.

D'autres sujets méritent des réponses fortes de la part des pouvoirs publics. Il en va, notamment, des dépassements d'honoraires qui ont explosé dans les cinq dernières années. « Il faudra encadrer ces dépassements et organiser une offre de soins, sur l'ensemble du territoire », a rappelé Marisol Touraine qui a indiqué que la liberté d'installation des médecins ne sera pas remise en cause. Pour lutter contre les déserts médicaux, une série de mesures seront prises, comme, notamment, le plafonnement des installations dans les zones où il y a trop de médecins ou la réforme des études de médecine qui, aujourd'hui, visent essentiellement à former des médecins hospitaliers.

Une vraie politique de santé passe aussi par des actions de prévention, en particulier, en direction des jeunes dans l'institution scolaire.



« La santé : un grand enjeu de la Présidentielle »

Le rôle et la place de l'hôpital public doivent être redéfinis. Il n'est pas possible de mettre sur le même plan l'hôpital et les cliniques privées, car l'hôpital n'a pas les mêmes missions. Pour la représentante du candidat socialiste, la priorité doit aller à l'hôpital public, qui soigne tout le monde et qui forme les praticiens.

Ne pas agir, dans le domaine de la santé, revient à laisser s'instaurer une médecine à plusieurs vitesses où seule une minorité de citoyens aurait accès aux soins. 🇫🇷

Primaires : premières leçons du scrutin

Les Primaires citoyennes des 9 et 16 octobre 2011 ont constitué une innovation dans l'histoire de la V^e République : pour la première fois, le candidat socialiste a été désigné directement par les électeurs de gauche qui souhaitent participer à ce scrutin totalement transparent.

Dans une note publiée par la fondation Jean Jaurès, Jérôme Fourquet, directeur du département « *Opinion et stratégie d'entreprises* » à l'IFOP, tire les premières leçons de ce scrutin inédit, à partir des résultats rendus publics par la Haute Autorité des Primaires.

Cette analyse étudie d'abord le taux de participation. Ce taux est calculé, non pas en fonction du nombre d'inscrits, ce qui n'aurait pas beaucoup de sens, mais par rapport aux 9 millions d'électeurs de Ségolène Royal au premier tour de l'élection présidentielle de 2007. Ainsi, la participation moyenne s'élève à 28,9%.



Environ un tiers des électeurs de 2007 ont participé aux Primaires

Le Finistère et la Bretagne, en général, se situent au-dessus de cette moyenne. Pour Jérôme Fourquet, on distingue trois zones de forte participation. D'abord, les départements les plus urbanisés. Ensuite, les départements des candidats, comme la Corrèze, la Saône-et-Loire ou le Tarn-et-Garonne. Et enfin, les départements à fort encadrement socialiste.

François Hollande est arrivé en tête dans quasiment tous les départements au 1^{er} tour de la Primaire, avec une moyenne de 39,2%. Mais, il obtient ses meilleurs résultats dans le Limousin, autour de la Corrèze, en Bretagne et dans l'Est. Jérôme Fourquet remarque que, contrairement aux premières analyses effectuées dans la foulée des Primaires, François

Hollande n'est pas un candidat « *des champs* », car sur les 167 plus grandes villes du pays, il arrive en tête dans 134.

Cette première analyse en appelle certainement d'autres. Avant que les résultats des Primaires puissent être comparés à ceux de l'élection présidentielle des 22 avril et 6 mai prochains.

En savoir plus :

<http://www.jean-jaures.org/>

Interview

École : des vœux démagogiques

Avec Jacques Christien

« Nicolas Sarkozy ne s'adressait pas aux enseignants lorsqu'il a présenté ses vœux au monde de l'Éducation », estime Jacques Christien, secrétaire général de la FSU dans le Finistère.

Cap Finistère : Que reprenez-vous des vœux de Nicolas Sarkozy à la communauté éducative ?

Jacques Christien : Il s'agissait d'un discours démagogique, déconnecté des réalités. Ça ne pouvait pas s'adresser aux enseignants. Ce discours était plutôt à destination des électeurs auxquels il a asséné des phrases chocs sur les élèves et le service des enseignants.

Cap Finistère : L'annonce de la suppression du collège unique vous a-t-elle choqué ?

Jacques Christien : Il propose de revenir au système des classes de niveaux, comme on les connaissait dans les années 70. Le collège unique doit permettre d'assurer les apprentissages

fondamentaux pour tous les élèves. Il a certainement besoin d'être réformé pour mieux prendre en compte les élèves en difficulté. Mais, il ne mérite pas d'être supprimé. J'ai l'impression de revivre la fin des IUFM. Sous prétexte qu'ils ne donnaient pas pleinement satisfaction, au lieu de les réformer, Nicolas Sarkozy les a détruit, en faisant disparaître l'essentiel de la formation professionnelle.

Cap Finistère : Le chef de l'État a aussi confirmé le changement de mode d'évaluation des enseignants.

Jacques Christien : Dans le 1^{er} degré il n'y a pas encore de chef d'établissement et ce sont les inspecteurs qui évaluent mais, jusqu'à présent, en observant les maîtres dans leur pratique pédagogique. Dans le 2nd degré, il existe une double évaluation : 40% par le chef d'établissement et 60% par un inspecteur, spécialiste de sa discipline. Nous ne pouvons accepter que le chef d'établissement, qui n'est parfois même pas un ancien enseignant, puisse, seul, noter les collègues. Les collègues du 2nd degré tiennent à

conserver un double regard.

Cap Finistère : Nicolas Sarkozy a également annoncé la poursuite de la baisse des effectifs.

Jacques Christien : C'est la priorité pour nous, aujourd'hui, à quelques jours de l'annonce de la carte scolaire. Auparavant, le nombre de suppression de postes par département se comptait en dizaines, mais il est à craindre que cette année, dans le Finistère, on dépasse la centaine.

Nous savons que l'Académie de Rennes va perdre 179 postes pour le premier degré, 55 dans le second degré et que 10 postes administratifs, vont être supprimés. Nous sommes particulièrement inquiets dans le Finistère car, nous gagnons encore de la population mais moins rapidement que nos voisins des Côtes-d'Armor, du Morbihan et surtout d'Ille-et-Vilaine. C'est pour toutes ces raisons que nous appelons à une journée d'action, le 23 janvier.



Agenda

14 janvier

11 h 30 : Vœux de la section PS de Quimper à la MPT du Moulin Vert.

16 janvier

20 h 00 : Conseil fédéral salle des mariages, Briec.

19 janvier

18 h 30 : « Les mécanismes de la crise » à Plourin-lès-Morlaix, salle du Cheval Blanc.

20 janvier

20 h 40 : « Les mécanismes de la crise » à Kernével, salle polyvalente.

21 janvier

17 h 00 : Vœux de la section de Landerneau, au local du PS.

27 janvier

18 h 00 : Vœux section de l'Iroise, aux Pierres Noires à Saint-Renan.

Cap Finistère Le Breton Socialiste

CPPAP 1212P 11428
N° 939 - Vendredi 13 janvier 2012
www.ps29.org - cap-finistere@wanadoo.fr
26 B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER
Tél. 02 98 53 20 22 - Fax : 02 98 53 12 20

Directeur de la publication : Marc COATANÉA

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON
Tél. 02 98 43 44 39
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère
Tél. 02 98 43 11 44 - Fax : 02 98 43 64 03

S'abonner

Nom :

Prénom :

Adresse :

Abonnement

Réabonnement

Abonnement pour un an : 20 euros
Abonnement de soutien : à partir de 25 euros

Chèque à l'ordre de :
Fédération du Finistère
du Parti Socialiste

En bref

UMP/Législatives 2012 : la parité attendra !

Suite à l'annonce des candidats UMP aux Législatives, Marc Coatanéa, premier secrétaire fédéral, a publié ce communiqué :

« Depuis cinq ans, l'UMP et Nicolas Sarkozy déclarent à tout va qu'ils vont « rénover la politique française », « ringardiser le PS ». L'UMP en Finistère, à l'image de l'UMP en France, n'arrive aujourd'hui qu'à souligner l'inversion des intentions supposées !

La parité ? Inexistante. Le non-cumul des mandats ? Inexistant.

La droite finistérienne fait, une nouvelle fois, la démonstration de son incapacité à rénover ses propres pratiques politiques. Deux femmes candidates sur huit circonscriptions ! Non seulement, nous sommes très loin de la parité, mais les candidats désignés cumulent plusieurs mandats à l'image d'Agnès Le Brun, responsable départementale de l'UMP 29, qui ne manque pas une élection pour se présenter.

Comment ne pas être désolé devant ce manque d'exigence de la part de l'UMP 29. Le Parti Socialiste poursuit, quant à lui, en Finistère, ce travail de renouvellement politique et de représentativité de notre société, scrutin après scrutin. Loin des discours d'affichage sans actes de l'UMP. »

Assemblée générale du BREIS

Le BREIS, Union régionale du PS, se réunira en Assemblée générale, le dimanche 29 janvier 2011 à partir de 9h30, au Théâtre municipal de Pontivy (56), 34 rue de Lourmel.

Journée des secrétaires et trésoriers de section le 4 février

La journée annuelle des secrétaires et trésoriers de section se déroulera, le samedi 4 février, de 9h30 à 16h00, au CAC à Concarneau.

Disparition

Nous avons appris avec tristesse la disparition de Gilbert Guéguen, adhérent de longue date de la section de Guipavas. Nous nous associons au message adressé à sa famille par Florent Gayte, secrétaire de la section et Alain Queffelec, maire de la commune.

Le secrétariat fédéral adresse à Jeannine, sa femme, à sa famille et à ses proches, ses plus sincères condoléances.

Annonces légales & judiciaires

BOOKBEO

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 46 000 euros
porté à 109 400 euros
Siège social : 6, Gorré Ménéz
29590 ROSNOEN
508 566 916 RCS QUIMPER

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 20 décembre 2011 a décidé d'augmenter le capital social de 63 400 euros par l'incorporation directe de comptes courants au capital, ce qui rend nécessaire la publication des mentions ci-après relatives.

Ancienne mention :

Le capital social est fixé à quarante-six mille euros (46 000 euros).

Nouvelle mention :

Le capital social est fixé à cent neuf mille quatre cent euros (109 400 euros).

Pour avis,
La Gérance.

LCE CABINET DRONIOU SELAS D'AVOCATS

20, quai Commandant Malbert - BP 51053
29210 BREST CEDEX 2
Tél. 02 98 80 02 64 - Fax 02 98 43 18 46

SOFIBAT

SARL au capital de 219 600 euros
Siège social : 12, Boulevard Lippman
ZAC de Kergaradec - 29850 GOUESNOU

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à BREST du 3 janvier 2012, il a été constitué une société aux caractéristiques suivantes :

Dénomination :

SOFIBAT.

Forme : Société à Responsabilité Limitée.
Siège social : 12, Boulevard Lippman - ZAC de Kergaradec - 29850 GOUESNOU.

Objet : La prise de participation par tous moyens, apports, fusions, souscriptions, achats d'actions, de parts sociales, d'obligations et de tous droits sociaux dans toutes sociétés ou entreprises créées ou à créer. La gestion d'un portefeuille de titres de participation. Toutes prestations de services à caractère administratif, commercial, technique et financier.

Capital social : 219 600 euros.

Durée : 50 années à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Gérant : Monsieur Jean-Louis MAROT, demeurant à SAINT GONDRAN (35630) « Le Logis ».

La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BREST.

Pour avis,
La Gérance.

FIMA

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 3 000 euros
porté à 4 300 euros
Siège social : 9, rue des Onze Martyrs
29200 BREST
503 085 706 RCS BREST

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 3 janvier 2012 que le capital social a été augmenté de 1 300 euros par voie d'apport en numéraire. En conséquence, les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés.

Ancienne mention :

Le capital social est fixé à trois mille euros (3 000 euros).

Nouvelle mention :

Le capital social est fixé à quatre mille trois cent euros (4 300 euros).

La Gérance.

SOCIÉTÉ JURIDIQUE ET FISCALE DE L'ATLANTIQUE - S.J.F.A.

Société d'Avocats
66 rue de Pont l'Abbé - 29000 QUIMPER
Tél. 02 98 55 40 68

NOURIEL

SARL transformée en SAS
au capital de 85 000 euros
Siège social : ZA du Vern Ouest
29400 LANDIVISIAU
329 715 403 RCS BREST

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes d'une délibération en date du 31 décembre 2011, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L.227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la société en société par Actions Simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société.

La dénomination de la société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice demeurent inchangés.

Le capital social reste fixé à la somme de 85 000 euros.

Admission aux Assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux Assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par la société.

Monsieur Thierry NOURISSON, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la société.

Sous sa nouvelle forme de société par Actions Simplifiée, la société est dirigée par :

Président de la société : Monsieur Thierry NOURISSON, demeurant Moulin de Kerstrad - 29640 PLOUGONVEN.

Commissaires aux comptes nommés : La société GORIOUX FARO ET ASSOCIÉS, domiciliée 11 rue Félix Le Dantec - 29000 QUIMPER, titulaire, Monsieur Hubert MERCIER, domicilié 11 rue Félix Le Dantec - 29000 QUIMPER, suppléant.

Pour avis,
Le Président.

ACW CONSEIL

Société d'Avocat
374, rue de Vaugirard
75015 PARIS

AVIS DE CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date à BREST, du 22 décembre 2011, enregistré au SIE DE QUIMPER OUEST, le 27 décembre 2011, Bordereau n°2011/2 044, Case n°1, Ext 7905.

L'EURL PHARMACIE LEYER, vendeur, ayant son siège social à QUIMPER (29000) 2&4, allée Sully, a cédé, sous la condition suspensive prévue à l'article L.5125-16 du Code de la Santé Publique, à la SELARL PHARMACIE HÉNAFF PORTAIS, acquéreur, ayant son siège social à QUIMPER (29000) 2&4, allée Sully, un fonds de commerce d'officine de pharmacie, exploité à QUIMPER (29000) 2&4, allée Sully, moyennant le prix de 1 220 000 euros.

La date de l'entrée en jouissance a été fixée au 1^{er} avril 2012.

Les oppositions seront reçues par la SCP D'AVOCATS RIOU PERREAUX JAN 6, rue Saint Marc - BP 21105 - 29101 QUIMPER Cedex, où il a été fait, à cette fin, élection de domicile. Elles devront être faites au plus tard dans le délai de 10 jours qui suivront la dernière en date des publications légales connues.

**Ce numéro a été imprimé à
4 800 exemplaires**